



FINANCE

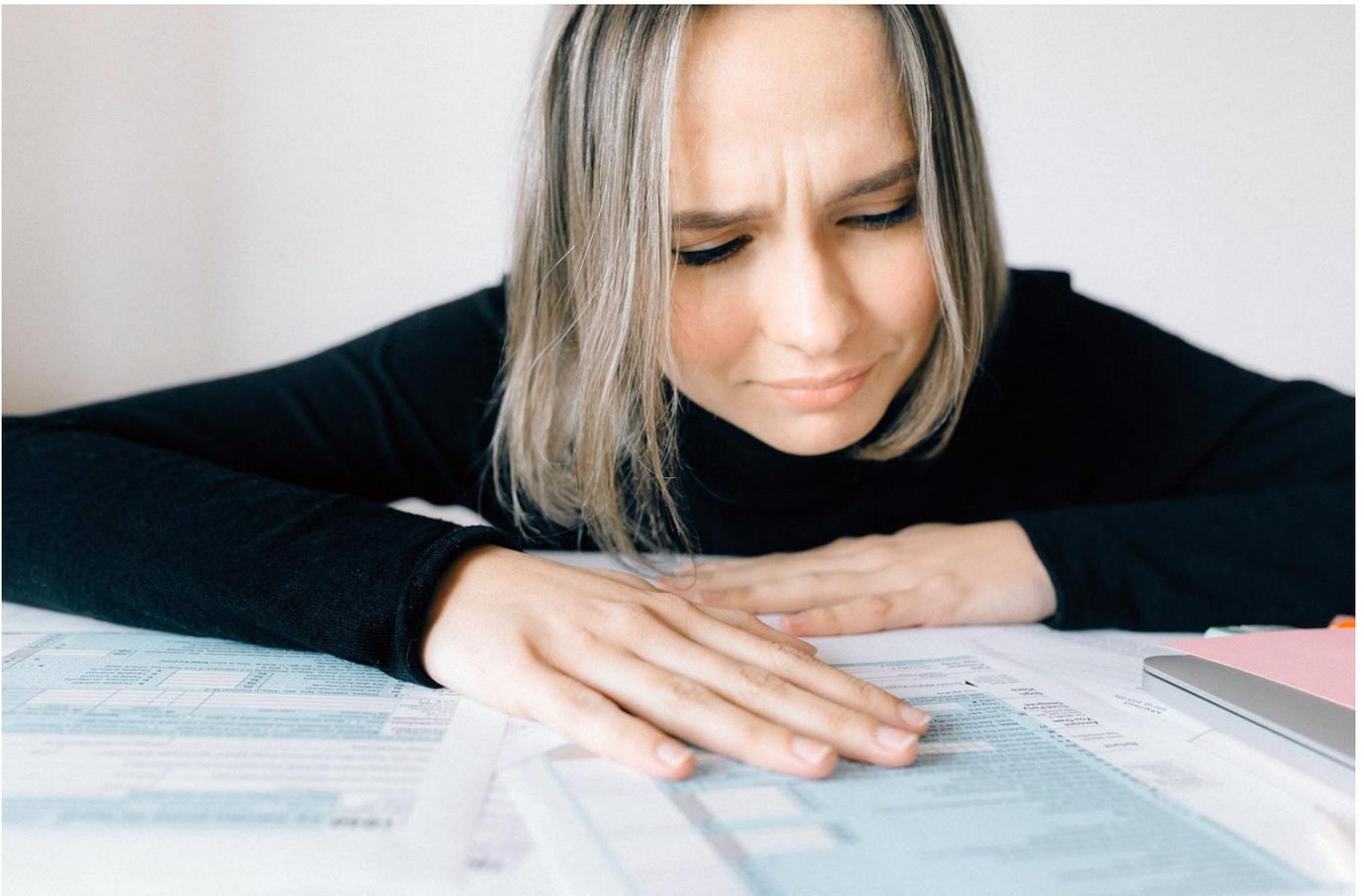
Les 10 astuces pour payer moins d'impôt sur le revenu en 2023



Pauline Champion

9 avr. 2023 4 min

L'impôt sur le revenu est une charge financière importante pour les contribuables. Cependant, il existe plusieurs astuces pour réduire le montant de l'impôt à payer.



Les 10 astuces pour payer moins d'impôt sur le revenu en 2023

L'impôt sur le revenu est une charge financière importante pour les contribuables. Cependant, il existe plusieurs astuces pour réduire le montant de l'impôt à payer.



Dans cet article, nous allons partager les 10 meilleures astuces pour payer moins d'impôt sur le revenu en 2023.

Astuce n°1 : Investir dans un plan d'épargne retraite

Investir dans un [plan d'épargne retraite](#) (PER) peut vous aider à réduire votre impôt sur le revenu. Les cotisations que vous versez à votre PER sont déductibles de votre revenu imposable, jusqu'à un certain plafond. En 2023, le plafond de déduction fiscale pour les versements volontaires sur un PER sera de 10 % du revenu d'activité net de l'année précédente, dans la limite de 32 419 euros.

Par exemple, si votre revenu net annuel était de 50 000 euros, vous pourriez déduire jusqu'à 5 000 euros de votre impôt sur le revenu en investissant dans un PER.

Astuce n°2 : Faire des dons à des organismes d'intérêt général

Les [dons que vous faites à des organismes d'intérêt général](#) peuvent être déductibles de votre impôt sur le revenu. Le montant de la déduction dépend du type d'organisme et de la nature du don.

En général, vous pouvez déduire 66 % de vos dons de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Par exemple, si votre revenu net annuel était de 50 000 euros, vous pourriez déduire jusqu'à 10 000 euros de vos dons à des organismes d'intérêt général.

Astuce n°3 : Investir dans une entreprise

[Investir dans une entreprise](#) peut vous aider à réduire votre impôt sur le revenu. Si vous investissez dans une PME éligible, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu. En 2023, cette réduction d'impôt sera de 25 % du montant

investi, dans la limite de 12 000 euros pour une personne seule et 24 000 euros pour un couple.

Cela signifie que si vous investissez 10 000 euros dans une PME éligible, vous pourriez bénéficier d'une réduction d'impôt de 2 500 euros.

Astuce n°4 : Investir dans l'immobilier locatif

[Investir dans l'immobilier locatif](#) peut également vous aider à réduire votre impôt sur le revenu. Si vous investissez dans un bien immobilier locatif neuf ou réhabilité, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu.

En 2023, cette réduction d'impôt sera de 12 % du montant investi, dans la limite de 5 500 euros par mètre carré de surface habitable pour un bien neuf et 10 700 euros par mètre carré de surface habitable pour un bien réhabilité.

Cela signifie que si vous investissez 200 000 euros dans un bien immobilier locatif neuf de 70 mètres carrés, vous pourriez bénéficier d'une réduction d'impôt de 84 000 euros.

Astuce n°5 : Déclarer les frais réels

Lorsque vous remplissez votre déclaration de revenus, vous avez le choix entre deux options pour déduire vos [frais professionnels](#) : la déduction forfaitaire de 10 % ou la déduction des frais réels.

La déduction forfaitaire de 10 % est une méthode simple et rapide pour déduire vos frais professionnels. Cependant, si vos frais réels dépassent 10 % de votre revenu imposable, il peut être avantageux de déclarer les frais réels. Les frais réels déductibles peuvent inclure les frais de transport, les frais de repas, les frais de logement, etc.

Astuce n°6 : Profiter des avantages fiscaux des travaux de rénovation énergétique

Si vous réalisez des [travaux de rénovation énergétique](#) dans votre logement principal, vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux. En 2023, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) pour les dépenses de rénovation énergétique.

Le taux du crédit d'impôt dépend du type de travaux réalisés. Par exemple, pour les travaux d'isolation thermique des parois opaques, le taux du crédit d'impôt sera de 30 % en 2023.

Astuce n°7 : Profiter des avantages fiscaux des investissements locatifs dans l'immobilier ancien

Si vous investissez dans l'immobilier locatif dans l'ancien, vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux. En 2023, vous pouvez bénéficier d'un dispositif appelé "[Denormandie ancien](#)", qui permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu.

Cette réduction d'impôt sera de 12 % du montant investi pour les biens situés dans une zone B2, C et certaines communes de la zone B1. Elle sera de 18 % pour les biens situés dans les communes de la zone A, A bis et B1.

Astuce n°8 : Prévoir une épargne de précaution

Prévoir une épargne de précaution peut vous aider à faire face à des imprévus financiers et à éviter de payer des intérêts pour un découvert bancaire. Cependant, cette épargne peut également vous aider à réduire votre impôt sur le revenu.

En effet, si vous placez votre épargne de précaution sur un Livret A, un LDDS ou un livret d'épargne populaire (LEP), les intérêts générés seront exonérés d'impôt sur le revenu.

Astuce n°9 : Utiliser les services d'un professionnel de la gestion de patrimoine

Utiliser les services d'un professionnel de la **gestion de patrimoine** peut vous aider à optimiser votre situation fiscale. Un professionnel de la gestion de patrimoine peut vous conseiller sur les investissements à privilégier en fonction de votre profil, de vos objectifs et de votre situation fiscale. Il peut également vous aider à déterminer les meilleures stratégies fiscales pour minimiser votre impôt sur le revenu.

Astuce n°10 : Opter pour le prélèvement à la source individualisé

Le [prélèvement à la source individualisé](#) est une option qui permet de personnaliser le montant de votre prélèvement à la source en fonction de votre situation familiale et de votre revenu. Cette option peut être avantageuse si vous êtes marié ou pacsé et que vous et votre conjoint avez des revenus très différents.

En effet, si vous optez pour le prélèvement à la source individualisé, le taux de prélèvement sera calculé en fonction de vos revenus personnels, ce qui peut vous permettre de payer moins d'impôt sur le revenu.

Conclusion

En appliquant ces **10 astuces**, vous pourrez **réduire efficacement votre impôt sur le revenu en 2023**. Cependant, il est important de rappeler que chaque situation est unique et que les astuces fiscales doivent être adaptées à chaque profil de contribuable.

Il est donc recommandé de consulter un professionnel de la gestion de patrimoine pour vous aider à déterminer les astuces fiscales les plus adaptées à votre situation personnelle.



Avertissement : Veuillez noter que le contenu de cet article est destiné à des fins d'information générale **UNIQUEMENT**. Rien dans le présent article ne doit être interprété comme un conseil financier, juridique ou fiscal. Je ne suis ni un conseiller financier agréé ni un conseiller en investissement. Faites toujours vos propres recherches et consultez un professionnel avant de faire vos propres investissements.

READ NEXT



Le rachat de crédit : une solution pour sortir du surendettement

6 MAI 2023



Comment le regroupement de crédit peut aider à restructurer votre prêt immobilier?

22 AVR. 2023

[A propos](#)

[Agence de Marketing Digital](#)

[Contact](#)

DP MEDIAS NEWS - Aix-en-Provence - Paris